

CALVI

Le Magazine des Calvais > N° 37

la Vie

www.villedecalvi.fr



LA UNE

Travaux en cours
d'embellissement
de la Digue

Jeunesse

Inauguration
de l'antenne
de la Maison
des Adolescents

Eau et assainissement

Une meilleure
tarification

Portraits

Yoann Toubhans
— Sous-préfet —
David Bihouée
— Commandant
de Gendarmerie

Nouvelles technologies

La fibre optique
opérationnelle



Mes chers concitoyens,

L'année 2022 sera une année d'accomplissement et de renouveau en matière de projets et d'aménagements pour la Ville de Calvi. En effet, notre action commune se poursuit de manière quotidienne dans le but d'apporter une meilleure qualité de vie à l'ensemble de nos administrés.

Bien que la crise sanitaire semble être presque derrière nous, le contexte international reste préoccupant. Mes pensées se tournent vers l'Ukraine et le peuple ukrainien qui traversent actuellement une période extrêmement compliquée. Nous ne pouvons que nous sentir concernés par ce conflit en Europe et solidaires d'une population qui subit la tragédie et l'exode. Nous espérons sincèrement que les tensions viendront à s'atténuer pour le bien de la cohésion mondiale.

Plus près de nous, un événement inacceptable : le décès en détention du nationaliste Yvan Colonna. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances en souhaitant que toute la lumière soit faite sur les circonstances de cette agression et appelons de nos vœux à l'apaisement des tensions.

La Municipalité maintient sa ligne de conduite et s'efforce d'être à la hauteur de la confiance qui lui a été accordée par les Calvaises et les Calvais. Notre engagement demeure intact et nos efforts s'intensifient pour le développement de notre commune.

Dans ce nouveau numéro de votre magazine Calvi la Vie, j'ai souhaité tout d'abord mettre l'accent sur la première antenne de la Maison des Adolescents de la Haute-Corse inaugurée le 4 mars dernier après un certain nombre de péripéties rencontrées depuis 2013. Ainsi, nos jeunes pourront bénéficier d'une structure

pluridisciplinaire adaptée à leurs différents besoins. Je tiens également à remercier le professeur Marcel Rufo pour son professionnalisme et son soutien sans faille.

L'aspect social a toujours été au cœur de notre politique. Ainsi, vous pourrez découvrir les nouveaux projets en lien avec la Médiathèque ainsi que l'ensemble des services et activités proposés par le Centre social tout au long de l'année.

Mon équipe et moi-même nous engageons au quotidien pour la restructuration du centre-ville afin de renforcer son attractivité en proposant notamment une nouvelle tarification relative au stationnement du Boulevard Wilson. De plus, le Port de plaisance est en phase de réhabilitation avec un nouvel aménagement de la Digue afin d'accueillir les plaisanciers dans les meilleures conditions en vue de la prochaine saison estivale. Le quai Landry a quant à lui bénéficié de la rénovation de ses pavés.

De même, la mise en place d'un tarif équitable eau et assainissement m'a paru essentielle pour privilégier les résidents à l'année. Par ailleurs, l'arrivée de la fibre optique à Calvi permettra une meilleure connexion internet pour l'ensemble de la population.

Je tiens également à souhaiter la bienvenue au nouveau Sous-préfet, Yoann Toubhans qui, je n'en doute pas, saura favoriser un dialogue constructif entre les services de l'Etat et la Municipalité, ainsi qu'au nouveau commandant de la compagnie de gendarmerie de Calvi-Balagne, David Bihouée, avec lequel nous continuerons de travailler en étroite collaboration pour la sécurité de tous.

Votre magazine municipal vous propose également de découvrir les nouveaux aménagements réalisés sur le site sportif de Calvi. En outre, la Mairie a souhaité mettre en place un dispositif permettant une meilleure cohésion entre les associations et le public.

Une de nos principales priorités reste la valorisation de notre patrimoine local avec différents projets en cours tels que la création d'un sentier patrimonial ou encore la restauration du chasublier à la Cathédrale Saint Jean-Baptiste.

Enfin, une nouvelle rubrique historique vous est proposée. Je tiens à ce propos à remercier Marie-José Loverini pour sa précieuse contribution concernant son article sur l'Evêque d'Evreux, Monseigneur Philippe Meunier, originaire de Calvi.

Ange Santini.

I mo cari cumpaisani,

L'annu 2022 sarà un annu d'adempimenti è di rinnovu per i prugetti d'accunciamenti per a cità di Calvi.

Di fatti, a nostra azzione cumuna cuntinueghje di manera cutidiana, per purtà una qualità di vita migliurata à l'inseme di i nostri amministrati.

Benchì a crisa sanitaria pare esse daret' à noi, u cuntestu internaziunale ferma preoccupante. E mo pinsate vanu versu l'Ucraina è u populu Ucrainu chì franca oghje un periodu cumplicatu à lestrema. Òn ci pudemu chè sentesi cuncernati da stu cunflittu in Auropa è sulidarii d'una pupulazione chì pate di a tragedia è di l'esodiu. Speremu sinceramentu chì e tension s'anu da smizà per u bè è a cuezione mundiale.

Più vicinu à noi, un avvenimentu inaccettatoghju : a morte in prigiò di u naziunalistu Yvan Colonna. Prisintemu à a so famiglia e nostre cunduglianze afflitte, prighendu chì e circustanze di s'agressione sianu messe in lume, è chjamemu à l'apacimentu di e tensione.

A municipalità mantene a so linea di cundutta è prova ad esse à livellu di a cunfidenza accurdata da e Calvese è i Calvesi. A nostra indiadura ferma sana è i nostri sforzi s'intensifichighjanu per u svillupu di a nostra cumuna.

Indè stu novu numeru di u vostru magazinu Calvi la Vie, aghju in primu locu vulsutu mette l'accentu annant' à a prima antenna di a Casa di l'aduliscienti di Corsica Suprana, inaugurata u 4 di marzu dop' à unepoche di peripezie scontre dipò 2013. Cusì, i nostri giovani puderanu benificà d'una struttura pluridisciplinaria adattata à sfarenti bisogni.

Vogliu ringrazià u prufessore Marcel Rufo per u so prufessiunalismu è u so sustegnu senza sbacca.

L'aspettu suciale hè sempre statu in core di a nostra pulitica. Cusì, puderete scopre i novu prugetti in linea cù a Mediatca è l'inseme di i servizii è attività chì prupone u Centru Suciale, mentre l'annata.

Eiu è a mo squadra, c'ingagemu ogni ghjornu per a ristrutturazione di u core di cità è per rinfurzà a so attrattività, prupunendu anzituttu una tarificazione rilativa à u staziunamentu di u Corsu Wilson.

Di più, u portu di piacere hè in fasa di rehabilitazione incù un novu accunciamentu di a Diga per accoglie i nostri visitatori, in cundizione migliurate, per l'estatina da vene. U molu Landry hà quant' à ellu beneficatu di a rinnuvazione di i so pavimentu.

Dinò, a messa in piazza d'una tarificazione d'equitativu per l'acqua è rasinimentu mi paria essenziale per privilegià e residenze à l'annata. D'altronde, a ghjunta di a fibra ottica in Calvi permetterà à l'inseme di a pupulazione d'avè una cunnezzione à internet mugliurata.

Vogliu dinò prigà a benvenuta à u novu sottu prifettu Yoann Toubhans, chì ùn ne dubiteghju micca, saparà favurizà un dialogu custruttivu trà i servizii di u Statu è a Municipalità, è à u novu cummandante di gendarmaria di Calvi-Balagna, David Bihouée, incù u quale cuntinueremu à travaglià in stretta cullaburazione per a sicurezza d'ognunu.

U vostru magazinu municipale vi prupone dinò di scopre i novi accunciamenti annant' à u situ spurtivu di Calvi. A Merria hà vulsutu dinò mette in piazza un dispusitivu permettendu una migliore cuezione trà associ è u publicu. Una di e nostre priurità principale ferma a valorizzazione di u nostru patrimoniu lucale incù sfarenti prugetti in corsu tal chì a criazione d'un chjassu patrimoniale o a risturazione di u pianeteru in a Catedrale San Ghjuvan'Battista. Infine, una Nova rubrica hè pruposta. Vogliu per quessa ringrazià Marie-José Loverini per a so preziosa cuntribuzione cuncernendu l'articulu annant' à u Vescu d'Évreux, Monsignore Philippe Meunier, uriginariu di Calvi.

Ange Santini



Édito du Maire p. 2 et 3

Sommaire p. 4

Enfance et jeunesse

Inauguration à Calvi de la 1^{ère} antenne de la
Maison des Adolescents de la Haute-Corse - Futur « Espace Marcel Rufo » p. 5

Eau et assainissement

Une meilleure tarification pour l'eau p. 6 et 7

Travaux

Opérations d'aménagement et d'embellissement p. 8 et 9

Social

Dynamisme et diversité au coeur de l'action du Centre social Cardellu p. 10 et 11

Centre ville

Stationnement : nouvelle tarification sur le Boulevard Wilson p. 12

Vie des services

Les Services Techniques essentiels à la vie communale p. 13

Festivités

« Natale in Calvi » : un Noël créatif et solidaire p. 14 et 15

Patrimoine

Les réalisations et les projets se poursuivent p. 16 et 17

Portraits

Yoann Toubhans : un Sous-préfet engagé dans sa mission
David Bihouée : un professionnel au service de la population locale p. 18 et 19

Sport

De nouveaux aménagements au Stade et un Service des Sports restructuré p. 20 et 21

Politique

Tribune de la Majorité et de l'Opposition p. 22


Nouvelles technologies

La fibre optique opérationnelle à Calvi p. 23

Histoire

Monseigneur Philippe Meunier, évêque d'Evreux p. 24

CALVI la Vie - Magazine des Calvais - N° 37 - Avril 2022

Hôtel de Ville - Rue Albert 1^{er} - 20260 Calvi - Tél. 04 95 65 82 00
communication@ville-calvi.corsica • Site web : www.villedecalvi.fr •  Mairie de Calvi

Directeur de la publication : Ange Santini

Comité de rédaction et suivi : Christelle Cheyban-Casella, Serena Dagouassat

Traduction corse : Maria-Serena Aliotti-Volpei

Remerciements : Marie-José Loverini

Crédit Photos : Mairie de Calvi

Maquette & impression : Signature di Balagna, Calvi

Distribution : La Poste

Tirage : 3 500 exemplaires

La Ville prend soin
de l'Environnement.
Ce magazine est réalisé
sur papier recyclé.

Inauguration à Calvi de la 1^{ère} antenne de la Maison des Adolescents de la Haute-Corse Futur « Espace Marcel Rufo »



Remise symbolique des clés à Madame Pellegrini, Présidente du GIP MDA

Depuis 2013, la Municipalité n'a pas ménagé ses efforts en faveur de l'ouverture d'une Maison des Adolescents à Calvi.

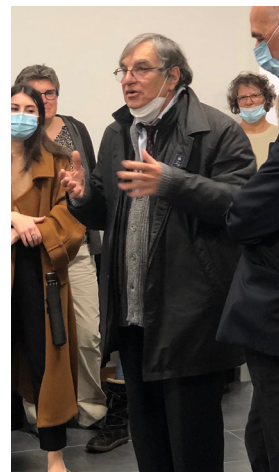
Ainsi, le 4 mars dernier, en présence des différents partenaires, la structure était-elle inaugurée de manière symbolique mais ô combien importante : Calvi et la Balagne n'échappant pas aux problématiques transversales, force est de constater qu'ici comme ailleurs se trouvent des (pré)adolescents en souffrance qu'il faut considérer et prendre en charge. Dès lors, c'est un travail collectif qui s'opère entre élus et praticiens afin de tenter de leur apporter des solutions, une écoute bienveillante, des conseils et une orientation.

Le parcours a certes été long, semé d'embûches, mais le projet a enfin pu aboutir, grâce à la pugnacité de l'équipe municipale et au soutien sans faille du Professeur Marcel Rufo.

Comme se plaît à le répéter le Maire Ange Santini : « *Le temps de l'action publique n'est pas celui de l'action privée. Il y a les finances publiques, qu'il faut trouver et savoir gérer, et ensuite bâtir un projet. Nous y sommes enfin parvenus : je voudrais à ce titre saluer, au-delà des partenaires, les chevilles ouvrières de cette installation : Madame Lhostis pour l'ARS, Madame Martinelli pour la MDA et Madame Bertrand-Cardi pour la Mairie, ainsi que mes adjointes*

Annie Falcucci et Sandra Vautier, qui a pris le relais depuis deux ans. Le résultat est collectif ».

La Mairie de Calvi a en effet accompagné le projet et mis à disposition les locaux, qu'elle a rénovés afin d'accueillir les enfants, les parents et les praticiens dans de bonnes conditions, de même qu'un agent administratif (Carole Manicacci) pour assurer le secrétariat du Professeur



Rufo. Le coût de la réfection des salles de l'immeuble Cyrnos, de la grande salle et de la cuisine s'élève à 53 000 euros.

Le Maire a souhaité « *saluer particulièrement un homme sans lequel il nous aurait manqué une caution, sans lequel sans doute le projet n'aurait pas abouti ou peut-être aurions-nous encore des difficultés à mettre en place cette antenne de la MDA : le Professeur Marcel Rufo. J'ai pensé qu'il serait légitime de baptiser cet espace de son nom, et je ne doute pas que le Conseil municipal me suivra à l'unanimité ».*

Soutenue par l'ARS de Corse et la CDC, la Maison des Adolescents de Bastia a permis à la Ville de Calvi de mettre en place une structure adéquate, véritable lieu d'écoute visant à régler les problématiques de l'adolescence, lieu ressource permettant d'accueillir, accompagner et orienter les adolescents et jeunes adultes de 11 à 21 ans sur la prévention, le bien-être, la santé. Autrement dit une prise en charge pluridisciplinaire, cohérente et continue sur le territoire de la Haute-Corse, intervenant en complémentarité avec l'ensemble des partenaires œuvrant dans le domaine de l'adolescence et les structures existantes.

INFOS PRATIQUES

L'antenne MDA Calvi-Balagne se situe

Immeuble Cyrnos Boulevard Wilson - 20260 Calvi
04 95 65 86 14 - mda.haute-corse@ch-bastia.fr
www.maisondesadolescentshautecorse.corsica

Jours et horaires d'ouverture

Mercredi : 8h-18h
Jeudi : 13h30-17h
Vendredi : 9h30-17h30

Une meilleure tarification pour l'eau

La Commune de Calvi exerce la compétence « Eau potable et Assainissement ». Le renouvellement récent des contrats de délégation pour huit ans a permis de redéfinir les objectifs du service public en matière de tarification, de préservation du patrimoine environnemental, de la mise en place de nouveaux services aux usagers et ainsi d'une meilleure maîtrise de la consommation de l'eau.

Soucieuse de faciliter le quotidien de ses habitants mais aussi d'acquiescer un certain équilibre de tarification, à la suite d'une mise en concurrence la Municipalité a longuement négocié avec l'entreprise Kyrnolia concernant les nouvelles Délégations de Service Public (DSP) « Eau potable et assainissement collectif ». Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2021 et ce jusqu'au 1^{er} janvier 2029, de nouveaux tarifs ont été mis en place. En effet, la Mairie a choisi de réduire le coût pour les résidents permanents et de faire contribuer la population estivale grâce à un système de tarification saisonnière (Été-Hiver) : ce dispositif permet de réduire la pression sur la ressource en période estivale en appliquant une réduction du prix de l'eau en hiver et une augmentation en été en vue de parvenir à un équilibre. De plus, cela favorise la réduction du coût pour les résidents permanents en faisant contribuer la population estivale.

Afin de ne pas pénaliser les habitants à l'année, la Mairie a souhaité les exonérer de la part fixe communale. Grâce à l'évolution de la surtaxe communale, la Ville pourra entreprendre des investissements en eau potable et en assainissement conformes aux schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement collectifs. La société Kyrnolia a quant à elle consenti une baisse générale sur sa part de taxe.

En outre, les nouvelles DSP ont permis de mettre en place le système de Télérelève concernant le service d'eau potable, un meilleur objectif de rendement des réseaux, une amélioration du service ainsi qu'un nouveau plan de renouvellement.

Une consommation maîtrisée grâce à la Télérelève

Depuis plusieurs mois, de nombreuses communes et collectivités ont choisi d'instaurer ce nouveau dispositif innovant de Télérelève sur leur territoire pour lequel a opté la ville de Calvi. Le principe consiste à remplacer les compteurs d'eau existants par des compteurs « intelligents » enregistrant automatiquement les volumes consommés. Ces informations sont transmises quotidiennement à la société Kyrnolia, via un réseau de communication radio, et utilisées pour la facturation.

L'utilisateur pourra dès lors contrôler en temps réel sa consommation sur son espace personnel sur le site :

www.kyrnolia.fr ou via l'application mobile.



Chiffres-clés

EAU POTABLE

- Nombre d'habitants desservis : 5 638
- Nombre d'abonnés (compteur) : 5 679
- Mètre cube d'eau potable relevé : consommation en 2020 - 642 133 m³
- Nombre de réservoirs (stock en M³) : 3 réservoirs (SAB : 636 m³ ; Gendarmerie : 723 m³ ; Capuccino : 51 m³)
- Nombre de kilomètres de réseaux (canalisations) : 63 km

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Nombre d'habitants desservis à Calvi : 5 502
- Nombre d'abonnés à Calvi : 5 502
- Mètre cube collecté : collecte des eaux usées en 2020 : 569 149 m³
- Station de traitement des eaux usées : station de 60 000 Equivalent Habitant (EH).
- Nombre de kilomètres de réseaux (canalisations) : 54 km

Ce système comporte plusieurs avantages pour les abonnés :

- Possibilité de mise en place d'un plafond de consommation ainsi que du déclenchement d'une alerte une fois le seuil atteint ou en cas de consommation anormalement élevée.
- Une consommation maîtrisée
- Une meilleure qualité de service

Le déploiement de la Télérelève contribue également à la préservation de l'Environnement grâce à une meilleure traçabilité de l'eau depuis sa sortie de l'usine jusqu'à sa livraison chez le consommateur favorisée par des méthodes rigoureuses de mesures et d'analyses.

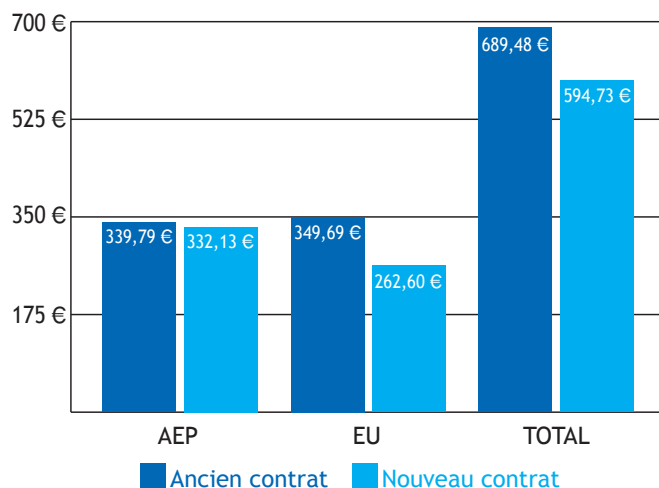
Concernant l'exploitation du service, les avantages sont également nombreux :

- Relevé instantané et à distance des compteurs
- Facilitation d'une tarification saisonnière (Eté-Hiver)
- Repérage plus rapide des fuites
- Rendement du réseau et gestion du service optimisés
- Meilleure maîtrise des consommations d'eau

Grâce à cette nouvelle tarification, et au système de la Télérelève qui sera effectif à 80 % en juin prochain, la Commune s'est engagée à offrir un service de proximité basé sur les nouvelles technologies tout en restant sensible au pouvoir d'achat de ses habitants ainsi qu'à la préservation de l'Environnement.

COMPARAISON DU PRIX DE L'EAU

Facture d'une famille résidant à l'année - 120 m³



INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, vendredi de 8h00 à 12h00

Téléphone : 09 69 39 00 48

Site web : www.kyrnolia.fr



De nouveaux travaux d'aménagement et d'embellissement

Parmi les nombreuses priorités de la mandature, le Marché des Producteurs, la réfection de la Digue ou encore l'aménagement du parking de la Médiathèque représentent un enjeu important pour la Municipalité qui ne cesse d'entreprendre des travaux pour faciliter la vie des Calvais, mais aussi pour embellir la cité Semper Fidelis.

« Le Port de Plaisance Xavier Colonna représente un attrait économique et touristique essentiel pour la ville, explique Marie-Laurent Guerini, délégué au fonctionnement du Port de Plaisance. Dans le but d'accueillir les plaisanciers dans les meilleures conditions possibles, nous avons souhaité entamer une réfection totale de la Digue ». Avec un début des travaux au mois de février dernier, le chantier est de taille : enterrement des réseaux électriques, création d'une promenade ou encore places de parking supplémentaires, rien n'a été laissé au hasard par la Mairie qui financera l'intégralité des travaux s'élevant à plus de 400 000 euros. Ce montant comprend à la fois l'électricité (27 000 euros), le remplacement des bornes (3 000 euros) mais aussi les travaux de maçonnerie et d'assainissement (370 000 euros).

Parmi les différents aménagements, la Municipalité va enlever les galets qui provoquaient d'importantes nuisances sonores pour les plaisanciers et remplacer ces derniers par un sol en béton coloré, beaucoup plus fonctionnel. Des jardinières ainsi qu'un éclairage plus adapté permettront également aux promeneurs et aux plaisanciers de profiter pleinement de cet espace.

De plus, des places de stationnement seront aussi créées près de cette promenade. Concernant la mise à l'eau, cette dernière sera goudronnée et équipée d'une barrière de manière à ce que les clients puissent y accéder en toute sécurité. En effet, un abonnement de 100 euros par an permettra non seulement d'accéder à la Digue pour les plaisanciers, mais également à la mise à l'eau pour des personnes disposant d'une embarcation en dehors du Port. Concernant les autres aménagements de la Digue, la Commune va enterrer les réseaux, refaire les bornes en eau et en électricité, mais aussi entamer une réfection de la voirie. Ces différents aménagements devraient s'achever dans le courant du mois d'avril 2022.

Parmi les travaux d'embellissement prévus sur la commune, la Municipalité a également souhaité une rénovation des pavés, des dalles et des joints avant la saison estivale. En effet, cette réfection n'avait pas été entreprise depuis deux ans et a concerné la montée du Port, la route principale, mais également la rue du



Maréchal Joffre. Le montant des travaux s'élève aux alentours de 40 000 euros financé en intégralité par la Commune. De plus, dans le courant du mois d'avril, la rue Clémenceau devrait également bénéficier d'une réfection des pavés. Dans le but de dynamiser le centre-ville et de permettre aux producteurs d'avoir un endroit adapté, les travaux de la placette située en face du nouveau Marché des Pêcheurs ont été terminés pour un montant total de 50 000 euros financé à 80 % par les services de l'Etat. L'aménagement de cet espace permet en réalité non seulement de proposer un lieu d'exposition pour les producteurs et artisans, en complément du Marché des Pêcheurs, mais également d'embellir cette place avec des bancs et un jardin tropical pour en faire un aménagement urbain.

Concernant les différents travaux, l'éclairage public ainsi que la création d'un thème tropical a été assuré en interne par les Services Techniques et Espaces Verts de la Ville.

Un parking aménagé pour la Médiathèque

Toujours dans le but de faciliter le quotidien des Calvais, la Commune devrait également aménager le parking de la Médiathèque du Centre social Cardellu pour permettre au plus grand nombre de pouvoir y accéder en toute sécurité.

En effet, le revêtement du sol en enrobé ainsi que l'installation d'une barrière automatisée feront partie intégrante de ce nouvel aménagement. De plus, la Commune devrait créer une trentaine de places de parking matérialisées ainsi que des espaces dédiés pour les vélos et les motos.

Le montant total des travaux s'élève à 120 000 euros financé à la fois par la Collectivité de Corse à hauteur de 50 % et par l'Etat à hauteur de 30 %.

MEDIATHEQUE MUNICIPALE



ENTRÉE



Dynamisme et diversité au cœur de l'action du Centre social Cardellu

Implantée en centre-ville à proximité des écoles maternelles et du Pôle Enfance Jeunesse, la structure communale, sous l'égide d'Hélène Astolfi, Adjointe au Maire chargée des Affaires Sociales, des Personnes Âgées et des Solidarités, est ouverte à tous et revendique son adéquation aux attentes de la population calvaïse : qu'il s'agisse de jeunes ou de moins jeunes, de seniors, d'un public en difficulté, son action se base sur les besoins exprimés.

Une offre variée à la Médiathèque

Située au rez-de-chaussée du Centre social, et disposant d'une nouvelle signalétique spécifique facilitant sa localisation, la Médiathèque propose une offre variée et se veut accessible au plus grand nombre des Calvais voire des Balanins puisque ce sont 560 personnes, originaires de 12 communes différentes, qui y sont abonnées, pour la modique somme de 10 € réglée à l'année.

C'est un fonds riche, diversifié et sans cesse agrémenté, qui est proposé, accessible et réservable en ligne en temps réel via le site web www.mediathèque-calvi.fr :

- 10 000 livres
- 760 CD
- 550 DVD
- 54 abonnements Magazines

La structure dispose également d'un **Point Internet** auquel tout un chacun peut avoir accès gratuitement.

Des **cours informatiques** destinés à toutes les générations sont en outre programmés l'après-midi des 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois (6 euros la séance de 2 heures). Les **activités** sont pensées en vue d'attirer et de fidéliser un large public : des après-midi récréatifs gratuits seront bientôt organisés pour les familles ou les amis souhaitant se retrouver autour notamment des nombreux jeux de société dont dispose l'établissement.

Dans un très proche avenir, des expositions et des goûters philosophiques, destinés aux scolaires, seront proposés. De même, il sera fait appel à une « *Mamie Conteuse* » pour les enfants de la Crèche afin de permettre aux plus petits de s'épanouir pleinement. A n'en pas douter, la dynamique Médiathèque municipale poursuit son cheminement, disposant de nombreux outils pour coller au mieux aux attentes de ses abonnés.

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30

Renseignements : 04 95 32 24 18

Site web : www.mediathèque-calvi.fr



Permanences et ateliers au Centre Cardellu

La structure communale accueille les services du Centre Communal d'Action Sociale mais également des permanences d'organismes sociaux et de caisses, des activités associatives et des ateliers. En effet, complétant le panel déjà fourni du Centre social Cardellu, l'on peut citer l'atelier gratuit « *Ma Pause Douce Heure* », à vocation socio-esthétique, accessible à tous, récemment programmé et revêtant plusieurs vocations : prendre soin de soi, être coaché avant un entretien d'embauche, lutter contre la solitude, recréer du lien social, aider les personnes sous traitement ou après traitement contre le Cancer...

Vous pouvez retrouver le détail des permanences et ateliers ainsi que les autres informations relatives au fonctionnement du Centre Cardellu sur le site : www.centresocialcalvi.jimdo.com.

Selon Hélène Astolfi : « *Le CCAS de Calvi veut répondre, à son échelle mais le plus efficacement possible, aux besoins de la population, qu'il s'agisse d'une situation de crise sanitaire telle que celle que l'on a vécue récemment : la Municipalité a fait le maximum pour aider les personnes en difficulté en organisant notamment plusieurs distributions de denrées alimentaires rendues possibles grâce à de nombreux partenaires insulaires ; mais aussi en ce qui concerne les personnes âgées souffrant le plus souvent de solitude et d'isolement : nous essayons de recréer un lien social voire intergénérationnel par exemple avec notre traditionnel loto qui se veut avant tout un moment de convivialité et de partage. Notre champ d'intervention est assez large, cependant les maîtres-mots qui président à notre action sont l'écoute, le service et la solidarité* ».

CONTACTS

CENTRE SOCIAL CARDELLU

Accueil : 04 95 34 47 59

Action sociale : 04 95 65 89 07

Direction : 04 95 47 61 92

Navette : 07 70 05 40 53

Régie : 04 95 65 89 05



Navette gratuite

Pour rappel, la Municipalité a mis en place un service de navette gratuite, géré par le CCAS et destiné à tous les Calvais.

Quel que soit votre âge, vous avez des difficultés à vous déplacer en centre-ville pour vous rendre chez le médecin, à l'Hôpital, au Cimetière, faire vos courses, etc.? Ce service de proximité est fait pour vous!

La Navette se déplace sur un périmètre compris du Cimetière de la Serra jusqu'à la Zone Industrielle et fonctionne tous les jours, du lundi au vendredi (hors jours fériés), de 8h15 à 11h45 et de 13h45 à 16h45.

Afin de pouvoir bénéficier des avantages qu'offre ce moyen de transport et anticiper votre déplacement seulement quelques minutes avant, vous pouvez contacter le 07 70 05 40 53 pour prendre rendez-vous.

Boîtes à livres

Trois « *Boîtes à livres* » seront prochainement implantées dans plusieurs sites stratégiques de la Ville (Jardin d'Enfants au pied de la Citadelle, Résidence Champeau et lotissement Campo Longo) afin de favoriser la lecture et la circulation des ouvrages entre les habitants. Complémentaire à l'offre de la Médiathèque, cette initiative d'utilité publique propose une alternative au gaspillage et à la surconsommation, un concept ayant déjà prouvé sa pertinence dans de grandes villes telles que Londres, Milan, Paris, et, plus près de nous, Bastia par exemple. En plus de leur vocation culturelle, ces « *Boîtes à livres* », anciennes cabines téléphoniques recyclées, s'inscrivent parfaitement dans le cadre d'un développement durable si cher à notre époque.

Stationnement : nouvelle tarification sur le Boulevard Wilson

Dans le but de dynamiser le centre-ville et permettre à la population d'accéder plus facilement aux commerces de proximité, la Municipalité a mis en place un nouveau système de stationnement sur le Boulevard Wilson. Une dizaine de bornes d'arrêt minute seront ainsi prochainement installées tandis que le stationnement demeurera gratuit durant la période hivernale.



Soucieuse de trouver une solution durable quant au stationnement en centre-ville, la Mairie de Calvi avait proposé un dispositif qui s'est avérée malheureusement infructueuse. En effet, Anthony Albertini, conseiller municipal et responsable de la commission « *Attractivité économique et commerciale* », souhaitait avant tout « *faire appel au sens civique des commerçants afin de permettre un turnover entre les véhicules* ».

Le principe était simple avec le Boulevard Wilson payant jusqu'au soir, moment où il redevenait gratuit pour les riverains. La Municipalité avait également mis en place un système de quarante minutes gratuites : « *Le but était de créer des places pour que le client puisse se garer et ainsi participer au dynamisme du centre-ville*, relève Anthony Albertini. *Malheureusement, il faut être clair, certains commerçants n'ont pas joué le jeu et le dispositif n'a pas marché comme nous l'aurions souhaité* ».

Le but de cette démarche était également axé sur son aspect social : les riverains, et plus particulièrement les personnes âgées, auraient eu davantage de facilité à stationner pendant une courte durée pour notamment décharger leurs courses non loin de leur domicile. Comme suite à ces nombreuses difficultés, la Municipalité a souhaité changer son fusil d'épaule et mettre en place un système différent pour néanmoins poursuivre ses engagements en matière de stationnement et de dynamisme du centre-ville.

Par conséquent, le Boulevard Wilson redevient payant du mois d'avril jusqu'au mois d'octobre tout au long de la journée. « *Il y aura à terme dix bornes d'arrêt minute, qui permettront de libérer des places et seront normalement installées avant la prochaine saison estivale* ».

Le principe est simple : le client ou le riverain pourra stationner gratuitement pendant 30 minutes sur les différentes bornes : une fois le temps écoulé, l'individu risquera une amende de la part de la Police Municipale : « *Notre but est toujours le même. Cependant, il a fallu nous adapter afin de trouver le bon système* ».

Ces bornes seront installées sur toute la longueur du Boulevard Wilson, de la Porteuse d'Eau jusqu'au Monument aux Morts, afin que la population puisse stationner gratuitement à plusieurs endroits en fonction de ses différents besoins.

Anthony Albertini redemande au plus grand nombre de respecter les règles et appelle au sens civique de chacun dans les semaines et les mois à venir pour permettre à ce nouveau dispositif de fonctionner et d'améliorer le quotidien des commerçants ainsi que de la population.



Les Services Techniques essentiels à la vie communale



Installés à la zone artisanale de Cantone, les Services Techniques, placés sous l'autorité du Maire et dirigés par Jean-Claude Cheyban-Pettiti, assisté par son adjoint Pierre Moulard, constituent un maillon essentiel de la structure municipale.

Très sollicités parce que polyvalents, ils ne sont paradoxalement que 30 agents titulaires à intervenir au quotidien dans plusieurs domaines pour garantir une fluidité du service public auquel sont en droit de prétendre, dans la mesure du possible, les Calvais.

Les équipes sont certes renforcées durant la saison estivale (portant à une quarantaine le nombre d'employés communaux) pour faire face au surplus d'interventions. Cependant, les contraintes budgétaires notamment auxquelles la Ville est soumise imposent un recrutement insuffisant au vu des missions multiples qui incombent à ce service destiné à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune.

Cette entité regroupe en effet l'ensemble des services et moyens permettant d'effectuer l'entretien et la maintenance du **patrimoine communal**, l'entretien de la voirie, des espaces publics, le suivi de la réalisation de travaux, la réponse aux demandes d'interventions techniques émanant des riverains, des écoles, des différents établissements ou services municipaux.

Les Services Techniques peuvent également agir en cas de situation d'urgence liée aux conditions climatiques ou à des événements exceptionnels (rupture de canalisation, chute de poteau électrique sur la chaussée, etc.).

Plusieurs axes d'intervention

Le premier champ d'action est la **voirie** : les agents y assurent quotidiennement la propreté, le balayage et l'entretien des rues, la mise en place et le remplacement du mobilier urbain (potelets, corbeilles de propreté), l'installation de la signalisation de police relative à la mise en œuvre d'arrêtés municipaux (panneaux et barrières) ... Les **espaces verts** de la Ville font partie des tâches quotidiennes : taillage, élagage, entretien de la Pinède, fleurissement, entretien des ronds-points, etc.

Les travaux qui s'imposent ponctuellement dans les **bâtiments communaux** sont, autant que faire se peut, confiés en régie aux agents des Services Techniques (électricité, plomberie, peinture...) : optimisation des finances publiques et économies budgétaires sont ainsi privilégiées.

Enfin, les Services Techniques font régulièrement l'objet de sollicitations relatives aux **manifestations** sportives et culturelles pour lesquelles ils apportent aux organisateurs une aide logistique et un soutien précieux : montage et démontage de scène, livraison et mise en place de tables et chaises, barrièrage, déplacement et transport d'œuvres d'art relatifs à la mise en place et au démontage d'expositions au MUDACC ou à la Tour du Sel... Le service a également en charge l'installation de tout le matériel nécessaire aux commémorations et festivités de la Ville, notamment l'installation des décorations de Noël...

Le Maire Ange Santini estime que « *Les Services Techniques constituent la cheville ouvrière de la vie de notre cité. Omniprésents sur le terrain, les agents doivent faire preuve de polyvalence et de réactivité, œuvrant chaque jour pour garantir une mission de service public de qualité, qu'il s'agisse par exemple d'opérations de nettoyage, de maintenance, ou bien encore de l'aménagement et du fleurissement de nos espaces verts, essentiels à un cadre de vie entretenu et agréable* ».

INFOS PRATIQUES

Contact Centre Technique

Tél. : 04 95 65 29 27

Vous pouvez aussi vous rendre directement à l'Accueil de la Mairie

(aux horaires d'ouverture : 8h30-12h / 14h-17h) qui se fera le relais de l'information auprès des services ou de l' élu concerné.



« NATALE IN CALVI »

Un Noël créatif et solidaire

La magie de Noël a enveloppé Calvi de sa lumière du 18 au 31 décembre derniers. Imaginé à l'initiative de Pierra Simeoni, Adjointe au Maire déléguée à la Culture, l'Événement a su prendre ses marques depuis quelques années déjà et ravir les petits comme les plus grands.

C'est un Noël festif et éco-responsable qui a été privilégié par les organisateurs. Recréer l'esprit et la simplicité du Noël d'antan avec des jeux et des animations « vintage » tel est l'objectif de cette version inédite et créative.

Les activités et animations composant le programme festif étoffé, destiné aux enfants certes mais aussi à leurs parents, a été pensé par la Municipalité pour faire un tant soit peu oublier la morosité de l'année écoulée.



L'inauguration du Village de Noël

Un programme festif offert à tous

Inauguré en présence du Maire Ange Santini, de plusieurs élus municipaux, du nouveau Sous-préfet de Calvi, Yoann Toubhans, notamment, le Village de Noël, installé Place Bel Ombra dans un espace coloré et convivial, a été réalisé majoritairement avec des matériaux de récupération, les chalets, montés par les Services Techniques qui, une fois de plus, ont apporté à l'organisation une aide précieuse.

Pierra Simeoni se dit « fière d'avoir réussi à organiser un tel événement en ces temps troublés » et se réjouit d'avoir « vu les Calvais affluer pour son ouverture malgré les conditions particulières de cette fin d'année. L'esprit de Noël était mis à l'honneur et c'est ce qui m'importait », se réjouit l'Adjointe au Maire.

Pour que chacun puisse profiter des Fêtes de fin d'année et passer un agréable moment en famille ou entre amis, de nombreuses animations, des jeux anciens et ateliers créatifs destinés aux enfants et aux adolescents, étaient proposés quotidiennement. Le programme varié a été conçu de manière à satisfaire toutes les générations : concours de maquillage, de déguisements, du plus beau gâteau de Noël, manèges, promenade à dos d'âne, arrivée du Père Noël en calèche, mascottes et personnages Disney. Le soir venu, une projection du film « Les Contes de Noël » habillait les Remparts de la Citadelle de ses lumières chatoyantes. Le sapin n'a pas été oublié, de même que le Père Noël aux côtés duquel les enfants ont pu se faire photographier et se voir offrir par la Mairie l'instant ainsi immortalisé, avec le concours des photographes Olivier Sanchez/Crystal Pictures Agency, Jean-Marie Colonna et Kevin Guizol/EyefinityProd.

Parallèlement, il est important de souligner que l'aspect social et la solidarité étaient également privilégiés puisque Pierra Simeoni a souhaité la mise en place d'un « Noël du Partage » : l'objectif de cette initiative était de permettre aux familles en difficulté de faire plaisir à leurs enfants qui pouvaient prendre un cadeau au pied du Sapin qu'un autre enfant (ou la Mairie) avait préalablement déposé.

En complément du programme, un concert du groupe « Sumenta Nova » était organisé au sein du Village de Noël. Par ailleurs, cette année deux chalets étaient destinés à la petite restauration, salée sucrée, et aux boissons (les attributaires ont été désignés par tirage au sort effectué à la Mairie en présence des candidats).

« Dynamiser le centre-ville et proposer de nombreuses activités s'adressant en particulier aux enfants c'est l'objectif qui a présidé à l'organisation de l'événement « Natale in Calvi ». Il s'agit avant tout de leur Noël, même si nous nous efforçons de satisfaire également tous les publics. Cette édition s'est révélée ultra-positive malgré le contexte, et c'est ce qui compte », estime l'Adjointe au Maire Pierra Simeoni.





Les réalisations et les projets patrimoniaux se poursuivent

L'une des principales priorités de la Municipalité est de valoriser non seulement les édifices religieux mais également de restaurer certains objets, dans l'intérêt de transmettre ce patrimoine au plus grand nombre.

Parmi les différents projets de la mandature, un sentier patrimonial numérique devrait voir le jour dans les mois à venir. Quotidiennement, des centaines de Calvais empruntent la rue Jean-Toussaint Guglielmacci où se trouve la **Croix du Calvaire**, datant vraisemblablement du XIII^{ème} siècle.

A l'époque, les croix servaient essentiellement à délimiter les villes ou les seigneuries. Au fil du temps, ces dernières se sont abîmées, victimes généralement des embruns marins ou encore de la présence de différents parasites dans le bois. C'est notamment le cas de la Croix du Calvaire, entièrement restaurée à Belgodère par Catherine Koenig durant près de deux mois. Pour un montant total de 3 920 euros intégralement pris en charge par la Commune, cette restauration a nécessité de longues heures de travail. En effet, le bois de la croix, infesté de parasites, a été remplacé par du bois de châtaignier et le Christ restauré à la feuille d'or après avoir fait l'objet d'un sablage.

Le 19 janvier dernier, l'Archiprêtre Ange-Michel Valery a procédé à une bénédiction de cette croix en présence du Maire Ange Santini, de plusieurs élus et des prieurs des deux confréries. Un moment hautement symbolique durant lequel les Calvais ont pu admirer le travail de restauration effectué et ainsi renouer avec une partie du patrimoine local. Soucieuse de faire connaître son patrimoine au plus grand nombre, la Municipalité

travaille également sur plusieurs dispositifs. En ce début d'année, le 7 janvier, le Service Patrimoine et les Services Techniques ont positionné une **plaque** « *Monument Historique* » sur les cinq monuments classés de la Commune : l'église Sainte Marie-Majeure, la Tour du Sel et la Caponnière, les Remparts de la Citadelle, l'Oratoire Saint-Antoine et la Cathédrale Saint Jean-Baptiste disposent désormais d'une plaque permettant aux visiteurs mais également à la population locale de voir qu'il s'agit d'un monument classé. Le montant de ce projet patrimonial s'élève à 1 400 euros et a été pris en charge dans sa totalité par la Commune.

Les projets en cours de réalisation

Parmi les grands projets de la Municipalité, la création d'un **sentier patrimonial** est en cours d'élaboration. Son objectif ? Développer un ensemble cohérent où la population locale et estivale pourra se laisser guider à l'aide d'une carte interactive pour découvrir les nombreux lieux et édifices religieux que compte Calvi. « Une vingtaine de Qr Codes vont être installés, du centre-ville jusqu'à notre Dame de la Serra, souligne François-Xavier Acquaviva, Adjoint au Patrimoine. Le principe est simple : l'utilisateur flashe le Qr Code et obtient non seulement une information historique sur chaque lieu et

monument, mais dispose également de la possibilité de trouver les Qr Codes suivants, ce qui lui permettra de parcourir la ville de manière pédagogique et ludique ».

Les informations seront disponibles en français, en anglais, en espagnol, en allemand et en corse, afin de pouvoir toucher le maximum de personnes. Les utilisateurs disposeront également d'un audio-guide pour se repérer facilement dans la ville.

Le point de départ de ce sentier patrimonial numérique devrait se situer sur la Place Marchal et concerner de nombreux lieux et monuments tels que la Place de la Porteuse d'Eau, le Quai Landry, la rue Clémenceau ou encore l'église Sainte Marie-Majeure. Pour un montant total de 468 euros pris en charge par la Commune, ce nouveau dispositif devrait être opérationnel dans les prochains mois.

Situé au sein de la Cathédrale Saint Jean-Baptiste, un **chasublier** devrait bientôt pouvoir être restauré. Datant du XVII^{ème} siècle, ce meuble de sacristie, destiné à entreposer des textiles tels que des chasubles, des étoles ou encore des ombrelles, est classé au titre des Monuments Historiques depuis le 14 avril 1960. Conçu principalement en bois d'olivier, le chasublier de la Cathédrale est malheureusement dans un état de conservation assez préoccupant : selon les informations dont dispose le service du Patrimoine, si rien n'est fait d'ici cinq ans, l'issue sera inéluctable.

Une réalité qui a immédiatement alerté la Municipalité, soucieuse de préserver son patrimoine religieux et qui a d'ores et déjà effectué une demande de travaux auprès de la DRAC en vue de sauver ce trésor patrimonial.

De plus, des subventions devraient également être demandées à la Collectivité de Corse ainsi qu'aux services de l'Etat dans les meilleurs délais.



Yoann Toubhans : un Sous-préfet engagé dans sa mission

Nommé Sous-préfet de l'arrondissement de Calvi le 29 novembre 2021, Yoann Toubhans garde en tête les différents projets de la Commune en lien avec les services de l'Etat et souhaite également apporter son expérience et son accompagnement aux acteurs du territoire balanin.

Comment appréhendez-vous vos nouvelles fonctions en tant que Sous-préfet de Calvi ?

J'ai pour principe de prendre chacun de mes postes avec humilité dans le sens où ma mission première consiste à servir l'État de façon générale et l'arrondissement en particulier et que, pour ce faire, j'ai à apprendre du territoire et de ses acteurs.

Quels sont selon vous les dossiers prioritaires pour la commune et ses environs ?

Calvi a un triple partenariat avec l'État : elle est retenue dans le cadre du programme gouvernemental « *Petites villes de demain* », ses projets structurants sont pris en considération au travers du contrat de relance et de transition écologique et, enfin, la Citadelle fait l'objet d'un soutien particulier au titre du Plan de Transformation et d'Investissement pour la Corse. La concrétisation de ces opérations fait partie de mes priorités. Parallèlement, le Préfet m'a chargé de faire aboutir le dossier de la concession de plage.

Un mot sur la crise sanitaire : quelles sont vos impressions face à cette épidémie ?

Face à une épidémie pouvant toucher toutes les familles à l'échelle du pays, on s'aperçoit que la gestion de la crise s'est appuyée sur les deux jambes de la République, à savoir l'État et les collectivités. Le binôme Maire Préfet (ou Sous-préfet) a, me semble-t-il, été aussi apprécié qu'efficace.



Quel lien entretenez-vous avec le premier magistrat de la Ville Ange Santini ainsi qu'avec ses adjoints ?

Ce sont des liens de confiance et de considération car, en raison des objectifs que nous avons en commun, nous avons vocation à partager et à échanger sur la mise en œuvre de nos politiques publiques respectives. A ce titre, je sais pouvoir compter sur le Maire Ange Santini et ses équipes.

Quelle ligne de conduite allez-vous adopter en tant que Sous-préfet de l'arrondissement de Calvi ?

Accessibilité et disponibilité. Chaque élu peut ainsi me contacter sur mon portable. Je compte également travailler avec la société civile, les représentants du monde économique et les acteurs sociaux.

C'est la vocation naturelle des sous-préfets qui sont les chercheurs de solutions, les ensembliers de l'action territoriale de l'État et des interactions avec les collectivités.

David Bihouée : un professionnel au service de la population

Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de Calvi-Balagne depuis août 2021, le Capitaine David Bihouée revient sur son parcours professionnel ainsi que sur ses principales missions afin de lutter contre les différentes infractions présentes au sein du territoire.

Quel a été votre parcours professionnel avant d'intégrer la Compagnie de Calvi ?

Je suis rentré en gendarmerie il y a maintenant une vingtaine d'années après une maîtrise de droit. Par la suite, j'ai intégré l'école des Sous-Officiers avant d'être affecté dans une brigade de la région parisienne pendant trois ans. Une fois cette mission effectuée, je suis parti sur l'île de la Réunion en tant qu'enquêteur pendant 4 ans. En 2009, j'ai décidé de passer les concours des Officiers. Après deux ans de scolarité, j'ai pris le commandement d'une brigade dans le centre de la France pendant 4 ans avant d'être officier de liaison dans un lycée militaire. Suite à ces nombreuses expériences formatrices et enrichissantes, j'ai été affecté à la Compagnie de Gendarmerie de Calvi-Balagne en août 2021.

Quelles seront vos différentes priorités au sein de la Compagnie de Gendarmerie de Calvi ?

A mon arrivée, le plus important pour moi était d'approprier l'environnement dans lequel je me trouvais. Il est essentiel de rester efficace dans la mission qui est la mienne à savoir servir le public et garantir sa sécurité de manière quotidienne. A l'heure actuelle, nous continuons de faire face à cette pandémie ce qui rend certaines choses délicates. Cependant, nous devons faire en sorte que le citoyen se sente bien et puisse vivre sereinement.

Avez-vous pu identifier les nombreuses spécificités de la micro-région ?

La première spécificité est bien évidemment la différence d'affluence entre la période hivernale et la période estivale.

En effet, de mai à septembre, notre activité augmente de manière assez significative et nos modes d'action sont différents d'une saison à l'autre. Notre objectif est là encore de garantir la sécurité non seulement de l'estivant, mais également de l'habitant qui vit à l'année. Durant l'hiver, il est également important de pouvoir rencontrer et échanger avec la population ainsi qu'avec les élus locaux.

Quels dispositifs allez-vous mettre en place en Balagne afin de lutter contre les différentes infractions ?

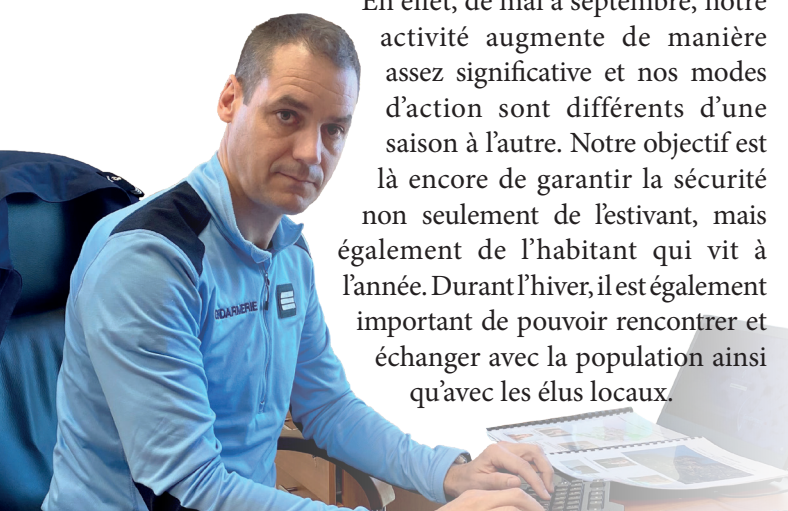
Il y a en réalité cinq thèmes qui me paraissent essentiels. Le premier est la lutte contre les violences et principalement les violences intrafamiliales qui restent un fléau sur l'ensemble du territoire national. Cette lutte passe par une prise en compte des victimes avec un accompagnement et un recueil de la parole qui doit être adapté à chaque situation. C'est pourquoi certains professionnels effectuent des stages afin d'adopter la bonne attitude. Il est également important de écouter les victimes pas seulement au sein de la gendarmerie, mais de mettre en place des partenariats avec des mairies ainsi qu'avec l'Hôpital de Calvi pour pouvoir disposer de salles spécifiques. Le deuxième thème essentiel est la lutte contre l'atteinte aux biens comme les cambriolages ou encore les vols. Nous restons également très attentifs contre la consommation et le trafic de stupéfiants avec des modes d'action que nous allons continuer de mettre en place. La délinquance financière fait aussi partie de nos priorités. De plus, je suis particulièrement sensible à la lutte contre les atteintes environnementales. En effet, les décharges sauvages sont très nombreuses. C'est pourquoi j'ai mis en place des patrouilles vertes qui iront sensibiliser la population et lutter contre ce fléau. Je vais également renforcer les surveillances adaptées, la prévention (débroussaillage, respect des arrêtés...) et les partenariats avec le SDIS et l'ONCFS.

Concernant la sécurité routière ?

Il y a en réalité deux principes différents : le discernement et l'efficacité. En effet, une de nos priorités reste la dissuasion active et préventive des infractions routières légères occasionnelles ou involontaires. Nous luttons également avec détermination contre la délinquance routière grave, irresponsable et accidentogène. Même si nous sommes préservés sur la micro-région en termes d'accident grave, il n'en reste pas moins essentiel de continuer nos missions et de sensibiliser la population sur la sécurité routière. Les infractions les plus courantes restent la vitesse, le téléphone, les dépassements dangereux. L'important est d'avoir une présence dissuasive.

Vous êtes à la tête de la Compagnie de Gendarmerie de Calvi depuis maintenant plusieurs mois, quel est votre ressenti ?

Je suis pleinement satisfait de ce que j'ai pu trouver ici. J'ai une équipe disponible et dévouée sur laquelle je peux compter en toute circonstance. J'ai également eu un accueil très chaleureux de la part des élus et de la population. Nous sommes sur une activité dense mais gérable où nous pouvons prendre le temps d'échanger avec les différents acteurs locaux. Je reste persuadé que la personne qui n'est pas épanouie ici ne le sera nulle part.





De nouveaux aménagements au Stade et un Service des Sports restructuré

Afin de permettre au plus grand nombre d'avoir accès à différentes activités sportives sur le territoire communal, le Maire Ange Santini et son adjoint délégué au Sport, Didier Bicchieray, disposent de plusieurs projets structurants. Avec la réalisation de multiples aménagements sur le site sportif calvais en 2021, le but est maintenant de dynamiser de manière quotidienne le Sport à Calvi et ses environs

Depuis maintenant quelques années, la Mairie de Calvi souhaite avant tout promouvoir le Sport et accueillir plusieurs événements dans le but de véhiculer l'échange et le partage par le biais des diverses associations qui œuvrent tout au long de l'année. Pour rappel, le site sportif de Calvi, situé en plein centre-ville, comporte un stade de football, des vestiaires, une salle de réunion, des buvettes, un gymnase, une salle de boxe/danse/gymnastique adaptée et ainsi qu'un dojo dédié à la pratique des Arts martiaux. De plus, un Service des Sports et une vingtaine d'associations sont présentes sur le site sportif pour accueillir la population tout au long de l'année.

Dans le but de poursuivre ce dynamisme et d'accueillir le public dans les meilleures conditions possibles, des travaux ont été réalisés en 2021.

Concernant le Stade Faustin Bartoli, de nombreux travaux ont été engagés.

Tout d'abord, le filet pare-ballon a été intégralement remplacé et posé pour un montant total de 10 400 euros. La reprise du gazon synthétique a, quant à elle, coûté 1 200 euros. A terme, la Ville étudie la possibilité de remplacer la pelouse et est actuellement à la recherche de financements.

La mise en sécurité d'un caniveau pour un meilleur accueil des spectateurs s'élève à 1 700 euros tandis que les quatre cages de foot ont été remplacées par quatre buts amovibles pour un montant de 10 000 euros subventionné à hauteur de 50 % par l'Etat et la Collectivité de Corse.

Le mur de clôture du Stade a été renforcé afin de remédier à des problèmes d'intrusion et de sécurité.

Le montant total pour cet aménagement est de 23 000 euros. La toiture de la buvette, des sanitaires (tout est mis en œuvre pour que le problème d'eau chaude soit résolu

prochainement) ainsi que les peintures des tribunes ont également été renouvelées.

La Municipalité s'affaire par ailleurs à régler la défaillance de l'éclairage du Stade : la Mairie est intervenue pour remplacer et régler les projecteurs existants et ainsi assurer un éclairage correct. En outre, une étude est en cours et déterminera le chiffrage complet pour un éclairage par Led tel que recommandé par la Ligue pour le niveau de compétition régionale.

Parmi les autres aménagements, la Commune a souhaité équiper de quatre buts de football à huit, de filets pour les deux cages de handball du Gymnase ou encore d'une borne externe de wifi sur le site sportif.

Le Dojo a quant à lui, bénéficié d'une réfection de la peinture de la salle et de l'ensemble de l'éclairage en vue de réaliser des économies d'énergie via des ampoules Led. De plus, les protections murales de sécurité ont été remplacées afin d'éviter les chocs pour les utilisateurs. Le montant total s'élève à 17 000 euros.

Une restructuration complète du Service des Sports

« Notre but est à la fois d'avoir une meilleure visibilité pour les différentes activités sportives, mais aussi de permettre au plus grand nombre d'avoir un accès plus facile aux différents renseignements, souligne Didier Bicchieray. Nous travaillons également en étroite collaboration avec le Complexe sportif de Calvi-Balagne ». Le site sportif de Calvi est un atout essentiel pour la commune. Avec plus de 1 000 personnes fréquentant l'infrastructure par semaine et de nombreuses activités telles que Football, Boxe, Handball, Tir à l'Arc, Tennis, Roller Indoor ou encore Volley et Gym adaptée, le Service des Sports, sous l'impulsion du Maire Ange Santini, souhaite avant tout proposer à son public de nouveaux dispositifs.

Un nouveau portail sur le site internet de la Ville devrait voir le jour dans les semaines à venir.

De plus, un accueil physique et téléphonique est mis en place depuis le mois de novembre 2021 afin de répondre

aux demandes des familles tout au long de l'année et un Règlement intérieur a été instauré depuis plusieurs mois. « Nous accueillons également les élèves du Collège de Calvi, du lundi au vendredi de 8h20 à 17h20 », poursuit Didier Bicchieray. Parmi les différents objectifs de la Municipalité, transmettre les coordonnées et les modalités d'inscriptions de toutes les associations présentes à Calvi et ses environs, de la Base nautique au Tennis Club en passant par la Boule Calvaise, reste essentiel. « Pour lutter contre cette crise sanitaire, qui a fortement impacté les associations et le public, nous travaillons sur différentes pistes afin d'accompagner l'ensemble des acteurs du sport qui restent impliqués et généralement bénévoles ».

Un autre projet est particulièrement important pour la Ville : la création d'un espace d'accueil situé dans la salle de réunion du Stade. L'objectif est simple : en prenant rendez-vous par téléphone au 06 84 29 31 78, les familles peuvent se documenter sur les différents événements programmés en Balagne mais aussi accéder aux brochures ainsi qu'aux informations susceptibles de les intéresser.

Concernant le travail et l'accompagnement avec les associations sportives, la Mairie souhaite également créer un point d'information associatif virtuel qui sera géré par le service Coordination des Sports de manière quotidienne : grâce aux réseaux sociaux et à une boîte mail partagée, les différentes associations pourront obtenir une meilleure répartition des événements et de l'information notamment en cas de manifestations sportives. « Le but est de créer et de gérer un calendrier pour éviter que les compétitions ne se chevauchent et donc de faciliter l'organisation de manifestations. Pour conclure, un guide des associations (téléchargeable sur le site de la Ville) est en cours de réalisation afin d'améliorer la visibilité des associations ».

Avec de nouveaux aménagements et une restructuration durable du Service des Sports, la Municipalité espère poursuivre sa politique sportive et son réseau d'échanges et de partage dans ce domaine.



Tribunes des groupes politiques

■ Ensemble pour Calvi, *Oghje pè dumane* - 23 élus

Le point de la Majorité

Après deux premières années de mandature, le travail de la Majorité se poursuit activement. Si certains se contentent d'intervenir de manière incessante, de formuler des critiques non constructives et se complaisent, non pas à œuvrer dans l'intérêt collectif, mais à demeurer sous le feu des projecteurs, nous prenons le parti d'être dans l'action. Parce que nous préférons les actes à la parole et parce qu'il est inconcevable d'agir dans l'intérêt d'une seule minorité, nous continuons d'avancer et d'œuvrer pour le bien-être de tous les Calvais en portant des projets concrets.

Parce que nous voulons améliorer le quotidien des Calvais, nous nous concentrons sur des axes de travail tels qu'une nouvelle tarification relative au stationnement sur le Boulevard Wilson renforçant l'attractivité du commerce de proximité ainsi que la réhabilitation d'espaces de vie, dans le cadre d'une restructuration du centre-ville. Parce que nous sommes soucieux de répondre aux besoins de nos jeunes ainsi qu'à ceux de nos anciens, nous créons des structures adaptées et mettons en place des services fonctionnels. Laissons les esprits négatifs de côté et continuons de construire l'avenir.

■ *Calvi in Core* - 4 élus

Alloghju e furmazione

Calvi est devenue une ville aux volets clos 6 mois par an. La flambée des prix, poussée par le rendement de l'immobilier du tourisme et par un marché ouvert sur le monde a tué celui de l'hébergement à l'année.

L'importance du tourisme reste incontestable pour notre économie.

Cependant, parallèlement, il est urgent de faire émerger et de sanctuariser un espace foncier imperméable à la spéculation et destiné exclusivement au logement des résidents.

Les outils existent, ils ont été déployés ailleurs et pourtant notre proposition de délibération encadrant l'usage de l'immobilier, en date du 12 avril 2021, est restée lettre morte. Ce dossier urbanistique complexe illustre aussi la nécessité de former les élus.

Et pourtant, M. le Maire refuse toujours aux élus l'accès à la formation prétextant un budget limité à 172 € par élu et par an. Sans volonté politique ni expertise, la dérive sera le prélude au naufrage.

Le groupe *Anima Calvese* - 2 élus

n'a pas souhaité s'exprimer

Extrait du Règlement intérieur du Conseil municipal

Dans chaque numéro du bulletin d'information générale, un espace d'expression sera réservé aux groupes constitués.

Chaque conseiller municipal sera porteur d'un droit d'expression de deux cents signes pouvant être cumulés et qu'il apportera au groupe auquel il appartient. En cas de non-appartenance d'un élu à un groupe, un espace unique d'expression de quatre cents signes lui sera réservé. Le groupe majoritaire disposera d'un espace équivalent à la somme de celui des groupes ou des conseillers, ne faisant pas partie de la majorité, s'étant exprimés.

En cas de pluralité d'élus n'appartenant pas à un groupe constitué, ils utiliseront cet espace tour à tour et en alternance selon l'ordre alphabétique de leur nom patronymique. Le nombre de signes s'entend hors titre et signataires. Le titre ne devra cependant pas excéder quatre-vingts signes.

Pour respecter les délais de maquette, de fabrication et d'impression, les textes devront être remis au Service Communication 15 jours avant la fabrication de la maquette. Si aucun texte n'est transmis dans les délais, l'espace sera laissé vide et seule la mention « *texte non parvenu dans les délais impartis* » apparaîtra.

La fibre optique opérationnelle à Calvi

Dans le cadre de la délégation de service public attribuée par la CDC à SFR FFBH pour le déploiement d'un réseau très haut débit 100% fibre sur notre région, la société « *Corsica Fibra* » est en charge de cette réalisation.

Les travaux de déploiement de la fibre optique à Calvi sont en passe d'être achevés : depuis la mi-mars, **81% des foyers** peuvent désormais prétendre surfer sur le Web plus rapidement grâce à cette nouvelle technologie. Les 19% restants le seront très prochainement, des difficultés administratives et techniques ayant retardé leur raccordement.

Un calendrier technique et contractuel

Le déploiement de la fibre optique est soumis à un schéma directeur du réseau suivant un calendrier technique et contractuel fixé à l'avance.

Plusieurs étapes auront dès lors été nécessaires. Une phase d'études techniques et de préparation, menée en collaboration avec la Mairie et l'entreprise « *Corsica Fibra* », s'est d'abord imposée sur le territoire de la commune afin de pouvoir déterminer les meilleurs sites d'implantation des points de mutualisation devant qui plus est avoir un impact visuel moindre. Une fois les autorisations obtenues, les travaux confiés par « *Corsica Fibra* » à plusieurs entreprises locales ont été menés depuis plus d'une année partout en ville par plus de 80 techniciens.

18 points de mutualisation ont été mis en place en vue de

desservir plusieurs centaines de foyers chacun. A terme, ce sont **5 674 foyers** qui seront raccordés à ces équipements et bénéficieront de la performance de la fibre optique.

Le **Noeud de Raccordement Optique (NRO)**, véritable cœur du réseau desservant ces points de mutualisation, est positionné en face du Complexe sportif, sur un terrain communal mis à disposition avec un bail emphytéotique, au sein d'une structure d'une quinzaine de mètres carrés habillée de pierres privilégiant l'aspect esthétique.

Les particuliers qui le souhaitent peuvent d'ores et déjà souscrire une offre chez l'un des opérateurs conventionnés pour utiliser la fibre. Une fois l'offre souscrite, un technicien se déplace pour effectuer le raccordement. Lors de cette étape, une difficulté classique demeure l'adressage des futurs clients, les adresses n'étant pas normées mais correspondant à des appellations trop aléatoires pour être précisément identifiées.

A Calvi, « *Corsica Fibra* » a opté pour une référence aux parcelles cadastrales afin d'obtenir des adresses précises, lesquelles peuvent être consultées sur son site internet. Pour sa part, la Mairie a obtenu une aide auprès de la CDC relative à la mise à jour des fichiers.

Une **réunion publique d'information**, organisée à l'Hôtel de Ville le 18 février dernier, et animée par les agents de la société « *Corsica Rete Tecnologiche* », s'adressait aux Calvais désireux de se renseigner sur la fibre optique qui, à terme, remplacera la technologie cuivre pour internet et le téléphone.

Le Nœud de Raccordement Optique, véritable cœur du réseau, situé en face du Complexe sportif



Calvi la Vie vous propose une nouvelle rubrique pour découvrir les hommes et les événements ayant écrit l'histoire de notre ville. Pour commencer, le portrait de Monseigneur Philippe Meunier, évêque d'Évreux, un calvais acteur de la canonisation de Jeanne d'Arc.

Par Marie-José Loverini.

« Sans Meunier point de bergère »

Jeanne d'Arc dut attendre cinq siècles sa sanctification dont la procédure, en cinq étapes, commencée en 1869, ne prit fin qu'en 1920.

Tout le monde connaît l'histoire de cette jeune bergère de Domremy qui prétendit avoir entendu des voix lui ordonner de « *bouter les Anglais hors de France* » et de mener le dauphin Charles se faire sacrer à Reims. Capturée par le parti bourguignon, en 1431, elle fut jugée pour hérésie puis brûlée vive et il faudra attendre le début du XX^e pour que l'Église la reconnaisse sainte.

C'est en 1869 que le Pape Pie IX lance « *l'introduction à la cause* », première phase de la procédure laquelle ne soulève aucune difficulté pas plus que la seconde : Jeanne d'Arc devient vénérable. La suite se complique car la béatification supposait l'accomplissement de deux miracles - on ne lui en connaît qu'un seul. C'est là que Monseigneur Philippe Meunier entre en scène. Natif de Calvi où il vit le jour le 10 janvier 1844 et fut baptisé en l'église saint Jean-Baptiste, il est le fils de Joseph, militaire en garnison, et de son épouse calvaïse, Marie-Anne Lodovici. Une nouvelle affectation de son père transporte la famille à Calais - Philippe Meunier étudie au collège de Maubeuge puis à l'école de la Congrégation des Frères de la doctrine chrétienne et intègre le séminaire de Boulogne-sur-Mer. Il sera ordonné prêtre le 19 décembre 1868. Vicaire à Guînes puis à Marcounes, il est ensuite appelé au décanat d'Hesdin. Affecté, en 1896, auprès de monseigneur Louis-François Sueur, archevêque d'Avignon, Philippe Meunier sera nommé évêque d'Évreux, le 22 mars 1898.

Une mission l'attend : trouver le miracle manquant qui bloque la procédure de béatification de Jeanne d'Arc. Premier évêque de France à posséder une automobile, il sillonne les routes de son diocèse et découvre la guérison miraculeuse jusque-là méconnue de l'Église : le 18 avril 1909, Jeanne d'Arc peut être béatifiée par le Pape Pie X, avant sa canonisation l'année suivante. Arrive enfin la cérémonie de sanctification, à Rome, le 16 mai 1920. La France a envoyé un ambassadeur extraordinaire et nombre de parlementaires ont fait le déplacement de Paris - quand tous se lèvent pour accueillir le Pape Benoît XV qui arrive porté sur sa *Sedia gestatoria* jusqu'à la chaire de Saint Pierre, le Calvais Philippe Meunier est à ses côtés.

Philippe Meunier revint à Calvi, en novembre 1902. Arrivé d'Ajaccio par le train, toute la ville l'attend : les calvais ont décoré la gare de lampions multicolores, les cloches des deux églises sonnent à la volée, le maire François Pucinelli l'accueille à la descente de son wagon et, bien que membre fervent du parti radical-socialiste, l'accompagne jusqu'à l'église Sainte-Marie pour une bénédiction épiscopale. Dès le 16 janvier 1913, Pierre Capifali, au nom du Syndicat d'initiative, attire l'attention du maire de Calvi sur la personnalité de l'évêque : « *En ma qualité de calvais je vous demande de donner le nom de Mgr. Meunier à une des places ou rues de la ville, ainsi que d'ailleurs la municipalité la fait déjà pour d'autres enfants illustres de Calvi. Il est de son devoir d'honorer également la mémoire de l'évêque d'Évreux qui fut un grand calvais.* » La demande attend encore sa réponse.



VILLE DE CALVI